

AGENDA

Vendredi 14 octobre : Elections des Représentants des Parents d'Elèves

Dès réception de la liste et de l'enveloppe ; possibilité de voter par correspondance (+ d'infos sur le site www.fcpe-stgregoire.org)

Mardi 18 octobre : Réunion des représentants des parents d'élèves pour la préparation des Conseils d'Ecole de Maternelle et d'Elémentaire

Le budget de l'Ecole

Un entretien avec M. le Maire et Mme Vinet pour **un point sur le financement de l'Ecole Paul-Emile Victor** nous a permis d'en comprendre les sources ;

Il en existe 3 (outre l'entretien des bâtiments et du personnel municipal, pris en charge directement par la Mairie) :

- un budget alloué aux deux écoles, calculé en fonction du nombre d'élèves et dont l'affectation est décidée par les Directions (petit mobilier, fournitures scolaires...) qui envoient les factures à la Mairie qui les règle à hauteur de la somme attribuée ;
- la trésorerie de l'OCCE, répartie par classe, qui provient des donations des parents, de la Mairie et du Conseil local de la FCPE (bénéfices de la fête de l'école).
- L'allocation d'aides sur projets présentés par la FCPE attribuée par la Mairie (2 000 euros pour l'année civile 2011)

M. le Maire ne souhaite pas créer une Caisse des Ecoles, trop lourde administrativement.

Il entend cependant notre volonté de transparence et de compréhension des finances de l'Ecole Publique, ainsi que notre opposition à être intermédiaires entre les enseignants et la Mairie concernant le paiement de sorties scolaires.

Il propose de simplifier la présentation des comptes lors de chaque Conseil d'Ecole, ainsi que de proposer aux Directrices d'inclure l'allocation sur projets dans leur budget, mais d'en discuter la destination avec les parents d'élèves.

Réponses aux prochains Conseils d'Ecole !

Le saviez-vous ?

Les 2 parents ont le droit de vote !

Et votez dans chaque école si vos enfants sont scolarisés en Maternelle et en Elémentaire !



Les futurs travaux

Des travaux sont prévus sur l'école pour les années à venir: ils se dissocieront en 2 phases successives de chantier ;

La première phase sera consacrée à la construction d'une nouvelle cuisine, qui deviendra "cuisine centrale" afin de desservir également les crèches et le Centre de Loisirs dans le futur. La nouvelle cuisine ne sera pas édifée sur l'emplacement de l'actuelle, tout en restant dans l'enceinte de l'école. Ceci permettra de poursuivre la préparation des repas par l'équipe de la cantine durant tout le temps des travaux, et évitera ainsi une rupture de service et l'éventuel appel à une société industrielle de préparation de repas. En terme de calendrier, l'architecte qui va définir le projet a été choisi.

La deuxième phase des travaux concerne la rénovation de l'école: la mairie va se faire accompagner par un Assistant Maître d'Ouvrages (Appel d'Offres en cours). Le projet va donc être à l'étude cette année (cahier des charges, projet). Ces travaux ne débuteraient pas lors de l'année scolaire 2011-2012.

Lors de la réunion de rentrée de l'école élémentaire, le 23 septembre dernier, l'association des représentants de parents d'élèves a demandé à être informée plus précisément des calendriers de l'opération, et à être intégrée au groupe de travail.

Vous avez des questions ou réflexions à faire partager aux différents acteurs de la vie scolaire ? Interpellez-nous directement ou transmettez-les nous via le site Internet www.fcpe-stgregoire.org ou les boîtes aux lettres.